

INFORMATION CORONAVIRUS

Longjumeau, le 26 février 2020

Madame, Monsieur,

Compte-tenu du caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19, les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé ont été mises à jour pour les personnes de retour de zone d'exposition.

Ces recommandations concernent les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, et désormais des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Sur la base de ces recommandations, le rectorat de l'académie de Versailles vient donc d'adresser à l'ensemble des responsables d'établissements scolaires un courrier de précaution demandant à ce que les enfants qui reviendraient de ces destinations ne soient pas envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours.

Par précaution, j'ai souhaité que ces consignes soient également appliquées dans les structures communales suivantes : les crèches (Yvonne Estival, les Petits Explorateurs, RAM), les accueils de loisirs péri et extrascolaires, l'Espace Jeunes, la Fabrique et le Conservatoire.

Ces mesures sont prises à titre préventif. Aucun cas n'a été répertorié sur la commune et le ministère tient à rappeler qu'une personne n'est contagieuse qu'après l'apparition des premiers symptômes.

Le courrier adressé par le rectorat de Versailles aux responsables d'établissements scolaires, qui rappelle également la conduite à tenir pendant toute la durée de l'épidémie, est téléchargeable à partir du lien suivant :

<http://www.ac-versailles.fr/cid149780/informations-relatives-au-covid-19.html>

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.



Le Maire


Sandrine Gelot

Vice-Présidente du Conseil Départemental